



BDR

Ville de Piraé  
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 027/2017 DU 30 MARS 2017

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2016.

Date de convocation : <b>24 mars 2017</b>		L'an deux mille dix-sept, le trente mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, 1 <sup>er</sup> adjoint au maire						
Date d'affichage : <b>24 mars 2017</b>								
Date d'affichage du compte-rendu : <b>31 mars 2017</b>								
Date d'affichage de la présente délibération : <b>03 AVR. 2017</b>								
Résultats des votes :	VOTANTS	<b>30</b>	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.					
	POUR	<b>30</b>						
	CONTRE	<b>00</b>						
	ABSTENTION	<b>00</b>						
<p>Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.</p> <table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td><b>33</b></td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td><b>17</b></td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td><b>13</b></td> </tr> </table>			ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>	PRESENTS	<b>17</b>	PROCURATION	<b>13</b>
ELUS EN EXERCICE	<b>33</b>							
PRESENTS	<b>17</b>							
PROCURATION	<b>13</b>							
<b>La délibération est adoptée à l'unanimité.</b>								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU		X	Abel TEMARII
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAA TUA		X	Miriama MACE
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Samuel MOO SUNG
M. Christophe TEAO		X	Milton PARAUE
Mme Riveta URAHUTIA		X	Thilda HAREHOE
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Léon MAKE
Mme Rosana TEHOIRI		X	Heimana TAURAA
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Maire SVARC
Mme Keehi WONG		X	Doris RAUFEA
Mme Raiarii TETOFA		X	Yvannah POMARE
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	Irvine PARO
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	17	16	13 procurations

**DELIBERATION N° 027/2017 DU 30.03.2017**

**Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2016.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;**

**Sous la présidence de Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la commune de Pirae, délibérant sur le compte administratif au titre du budget principal pour l'exercice 2016.**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales, applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 22/2011 du 1<sup>er</sup> juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public des déchets à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 23/2011 du 1<sup>er</sup> juin 2011 portant création de la régie des déchets ;
- VU la délibération n° 119/2015 du 9 décembre 2015 portant approbation du budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2016 ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire ;

**Exposé des motifs :**

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il vous est proposé de voter la délibération « portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe des déchets pour l'exercice 2016 ».

Tel est donc l'objet du projet de délibération joint au présent rapport, soumis à l'approbation des membres du conseil municipal.

**Après en avoir délibéré en sa séance du 30.03.2017 ;**

Lors du vote du 30 mars 2017	Compte administratif 2016	Compte de gestion 2016	Affectation du résultat de fonctionnement 2016
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	17	17	17
Nombre de suffrages exprimés :	30	30	30
Nombre de votes POUR	30	30	30
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

**ADOPTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Donne acte de la présentation du compte administratif au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2016, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2015		12 817 434		872 670	0	13 690 104
Part affectée à l'investissement exercice 2015	0				0	0
Opération de l'exercice 2016	307 190 047	298 387 607	15 534 922	25 000 000	322 724 969	323 387 607
<b>TOTAUX</b>	307 190 047	311 205 041	15 534 922	25 872 670	322 724 969	337 077 711
Résultats de clôture de l'exercice 2016	4 014 994		10 337 748			14 352 742
Solde d'exécution de l'exercice		Déficit :				
		Excédent :		10 337 748		
		- Restes à réaliser en dépenses d'investissement :		8 604 060		
		+ Restes à réaliser en recettes d'investissement :		0		
		Excédent total de financement :		1 733 688		

**Article 2 :** Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

**Article 3 :** Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

**Article 4 :** Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs pacifique.

**Article 5 :** Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement en francs pacifique :

4 014 994	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
4 014 994	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

**Article 6 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 7 :** Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent,



Mme Yvette LICHTLE  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le..... **03 AVR. 2017** ..... et publication du..... **05 AVR. 2017** .....

  
**Edouard FRITCH**  
 Le Maire



Ville de Pirae

# **COMPTE ADMINISTRATIF**

**2016**

# **BUDGET ANNEXE DES DECHETS**

Subdivision Administrative des Isles du Vent  
**ARRIVÉE LE**  
- 3 AVR. 2017  
N° ..... / IDV

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DES DECHETS**

**Commune  
de Pirae (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL (3)**

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET ANNEXE DECHETS (3)

M 14

**COMPTE ADMINISTRATIF  
Voté par nature**

Année 2016

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)  
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.  
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

[ 9 ] [ 8 ] [ 7 ] [ 3 ] [ 6 ] Commune de PIRAE	COMPTE ADMINISTRATIF
--	-------------------------

<b>I -- INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 129
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières -- ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	21 742	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	21 119	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 100	
5	Encours réel de la dette/population	0	
6	Dotations globales de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	1,1%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	103,0%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	5,2%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	0,0%	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE (1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
  - (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	307 190 047	G	298 387 607
	Section d'investissement	B	15 534 922	H	25 000 000
			+		+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0	I	12 817 434
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0	J	872 670

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>=A+B+C+D</b>	<b>322 724 969</b>	<b>=G+H+I+J</b>	<b>337 077 711</b>
---------------------------------------	-----------------	--------------------	-----------------	--------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	8 604 060	L	0
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>=E+F</b>	<b>8 604 060</b>	<b>=K+L</b>	<b>0</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	<b>=A+C+E</b>	<b>307 190 047</b>	<b>=G+I+K</b>	<b>311 205 041</b>
	Section d'investissement	<b>=B+D+F</b>	<b>24 138 982</b>	<b>=H+J+L</b>	<b>25 872 670</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>=A+B+C+D+E+F</b>	<b>331 329 029</b>	<b>=G+H+I+J+K+L</b>	<b>337 077 711</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /n°1	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E</b>	<b>0 K</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F</b>	<b>8 604 060 L</b>
21	Immobilisations corporelles	8 604 060	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	252 550 000	208 097 519	37 209 028	0	7 243 453
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 450 000	3 494 508	0	0	7 955 492
65	Autres charges de gestion courante	36 000 000	32 822 822	0	0	3 177 178
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>300 000 000</b>	<b>244 414 849</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 376 123</b>
68	Dotations aux provisions (1)	26 000 000	25 566 170			433 830
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>326 000 000</b>	<b>269 981 019</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 809 953</b>

<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>	0	0			0
---	---	---	--	--	---

<b>TOTAL</b>	<b>326 000 000</b>	<b>269 981 019</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 809 953</b>
--------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------	-------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0				
---	-------	--	--	--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	111 500 000	107 454 942	264 217	0	3 780 841
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>111 500 000</b>	<b>107 454 942</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>3 780 841</b>
77	Produits exceptionnels	201 682 566	190 668 448	0	0	11 014 118
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>313 182 566</b>	<b>298 123 390</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>14 794 959</b>

<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>	0	0			0
---	---	---	--	--	---

<b>TOTAL</b>	<b>313 182 566</b>	<b>298 123 390</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>14 794 959</b>
--------------	--------------------	--------------------	----------------	----------	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 12 817 434				
--	----------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(2) DF 021 - RI 011; DI 010 - RF 012; RI 010 - DF 012; DI 011 - RI 011; DF 013 - RF 013.  
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	26 100 000	15 534 922	8 604 060	1 961 018
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>
	Total des dépenses financières	0	0	0	0
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	0	0	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>
	Pour information D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	25 227 330	25 000 000	0	227 330
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>
	Total des recettes financières	0	0	0	0
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>	0	0	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 872 670			

(1) DF 023 - RI 021; DI 10 - RF 012; RI 10 - DF 012; DI 011 - RI 011; DF 013 - RF 013;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandats et de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (follessement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 23 retrace les travaux d'investissement réalisés par les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3);

(7) Le compte 1668 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**I - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	245 306 547		245 306 547
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 494 508		3 494 508
65	Autres charges de gestion courante	32 822 822		32 822 822
68	Dotations aux amortissements et provisions	25 566 170	0	25 566 170
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>307 190 047</b>	<b>0</b>	<b>307 190 047</b>

<b>Pour information</b>				<b>0</b>
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	15 534 922	0	15 534 922
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>15 534 922</b>	<b>0</b>	<b>15 534 922</b>

<b>Pour information</b>				<b>0</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;  
(2) Voir liste des opérations d'ordre;  
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;  
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes (V A9);  
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(9) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracer, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 719 159		107 719 159
77	Produits exceptionnels	190 668 448	0	190 668 448
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>298 387 607</b>	<b>0</b>	<b>298 387 607</b>

<b>Pour information</b>			<b>12 817 434</b>
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	25 000 000	0	25 000 000
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>25 000 000</b>

<b>Pour information</b>			<b>872 670</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A3);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation budgétaire en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracer, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (DP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	252 550 000	208 097 519	37 209 028	0	7 243 453
60622	Carburants	110 000	90 859	12 652	0	6 489
60628	Autres Fourm. non stockées	50 000	0	0	0	50 000
60632	Fournitures de petit Equip.	50 000	0	0	0	50 000
6064	Fournitures administratives	30 000	22 356	0	0	7 644
611	Contrat de presta. de services	248 000 000	207 174 190	37 196 376	0	3 629 434
61551	Matériel roulant	100 000	0	0	0	100 000
6161	Multirisques	100 000	22 221	0	0	77 779
617	Etudes et recherches	3 300 000	0	0	0	3 300 000
6231	Annonces et insertions	260 000	251 455	0	0	8 545
6236	Catalogues et imprimés	120 000	113 452	0	0	6 548
6288	Autres serv. extérieurs	430 000	422 986	0	0	7 014
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 450 000	3 494 508	0	0	7 955 492
6215	Pers. Aff. par la Coil. de Ratt.	11 400 000	3 493 808	0	0	7 906 192
6475	Médecine du travail, pharmacie	50 000	700	0	0	49 300
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	36 000 000	32 822 822	0	0	3 177 178
6554	Cont. aux Org. de regroupement	36 000 000	32 822 822	0	0	3 177 178
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0
<b>TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>300 000 000</b>	<b>244 414 849</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 376 123</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62... : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles (c)	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (d) (3)	26 000 000	25 566 170			433 830
6817	Dot.Prov.PrDép. des Act.Circ.	26 000 000	25 566 170			433 830
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>326 000 000</b>	<b>269 981 019</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 809 953</b>
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	0	0			0
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0	0			0
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>326 000 000</b>	<b>269 981 019</b>	<b>37 209 028</b>	<b>0</b>	<b>18 809 953</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;  
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;  
(5) Pour les comptes 67...; dont 675 et 676;  
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(7) Chapitre destiné à renseigner les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR.N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine...	111 500 000	107 454 942	264 217	0	3 780 841
7013	Ventes de produits résiduels	1 500 000	1 792 933	264 217	0	-557 150
70611	Red. d'Enl. des Ord. ménagères	110 000 000	105 662 009	0	0	4 337 991
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0
<b>TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>111 500 000</b>	<b>107 454 942</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>3 780 841</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	201 682 566	190 668 448	0	0	11 014 118
7711	Dépôts et pénalités perçues	0	668 448	0	0	-668 448
774	Subventions exceptionnelles	201 682 566	190 000 000	0	0	11 682 566
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0			0
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>313 182 566</b>	<b>298 123 390</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>14 794 959</b>

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	0	0			0
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0			0
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>313 182 566</b>	<b>298 123 390</b>	<b>264 217</b>	<b>0</b>	<b>14 794 959</b>
--	--------------------	--------------------	----------------	----------	-------------------

<i>Pour information</i> R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	12 817 434
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;  
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 012 - DI 040;  
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;  
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	26 100 000	15 534 922	8 604 060	1 961 018
2158	Autres inst. mat. outill. techn	26 000 000	15 534 922	8 604 060	1 861 018
2188	Autres immo corporelles	100 000	0	0	100 000
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0	0	0	0
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0	0	0	0
		0	0	0	0
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
13148	Autres communes	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0
18	Compte de liaison; affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0	0	0	0
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>
-------------------------------	--	-------------------	-------------------	------------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;  
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ urt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	0	0		0
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0	0		0
	Charges transférées (6)	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)</b>	<b>26 100 000</b>	<b>15 534 922</b>	<b>8 604 060</b>	<b>1 961 018</b>
--	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0
--	---

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.  
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Dont 192.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	25 227 330	25 000 000	0	227 330
13148	Autres communes	25 227 330	25 000 000	0	227 330
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligné par opé) (2)				
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	0			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	0	0		0
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		0	0		0
041	Opérations patrimoniales (5)	0	0		0
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0	0		0
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>25 227 330</b>	<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>227 330</b>

<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>872 670</b>
--	----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

Libellé	01 Opérations non vennables	0 Service généraux administrat <sup>o</sup> publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--------------------------------------	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements communaux (2)	0	0	0	0	0	0
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR d'investissement	0	0	0	0	0	0

**FONCTIONNEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

**RESTES A REALISER au 31/12/N**

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0	0	0	6 930 862	0	6 930 862
Équipements communaux (2)	0	0	0	15 534 922	0	15 534 922
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1						0
Total dépenses	0	0	0	6 930 862	0	6 930 862
Total recettes	0	0	0	25 872 670	0	25 872 670
Solde d'investissement	0	0	0	18 941 808	0	18 941 808

Total RAR dépenses	0	0	0	8 604 060	0	8 604 060
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR d'investissement	0	0	0	-8 604 060	0	-8 604 060

FONCTIONNEMENT

Total dépenses	0	0	0	307 190 047	0	307 190 047
Total recettes	0	0	0	311 205 041	0	311 205 041
Solde de fonctionnement	0	0	0	4 014 994	0	4 014 994

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat <sup>o</sup> publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat <sup>o</sup> publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0

**RECETTES**

Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionnt reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		0	0	0	15 534 922	0	15 534 922
Dépenses réelles		0	0	0	15 534 922	0	15 534 922
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	15 534 922	0	15 534 922
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'Ordre	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		0	0	0	25 872 670	0	25 872 670
Recettes réelles		0	0	0	25 000 000	0	25 000 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	25 000 000	0	25 000 000
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'Ordre	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	872 670	0	872 670

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	AI

5	6	7	8	9	TOTAL
Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	307 190 047	0	307 190 047
Dépenses réelles		0	0	0	307 190 047	0	307 190 047
011	Charges à caractère général	0	0	0	245 306 547	0	245 306 547
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	3 494 508	0	3 494 508
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	32 822 822	0	32 822 822
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	25 566 170	0	25 566 170
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	311 205 041	0	311 205 041
Recettes réelles		0	0	0	298 387 607	0	298 387 607
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	107 719 159	0	107 719 159
77	Produits exceptionnels	0	0	0	190 668 448	0	190 668 448
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	12 817 434	0	12 817 434

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	307 190 047	0	0	307 190 047
	Dépenses de l'exercice	307 190 047	0	0	307 190 047
011	Charges à caractère général	245 306 547	0	0	245 306 547
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 494 508	0	0	3 494 508
65	Autres charges de gestion courante	32 822 822	0	0	32 822 822
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	25 566 170	0	0	25 566 170
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	311 205 041	0	0	311 205 041
	Recettes de l'exercice	311 205 041	0	0	311 205 041
002	Solde d'exé reporté	12 817 434	0	0	12 817 434
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 719 159	0	0	107 719 159
77	Produits exceptionnels	190 668 448	0	0	190 668 448
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	4 014 994	0	0	4 014 994

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT</b>		<b>A 1.1</b>

(2)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	<b>DEPENSES (2)</b>							
	Dépenses de l'exercice	0	0	307 190 047	0	0	0	0
		0	0	307 190 047	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	245 506 547	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	3 494 588	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	32 822 822	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	25 566 170	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	<b>RECETTES (2)</b>							
	Recettes de l'exercice	0	0	311 205 041	0	0	0	0
		0	0	311 205 041	0	0	0	0
002	Solde d'exercice reporté	0	0	12 817 434	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	107 719 159	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	190 568 448	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	<b>SOLDE (3)</b>							
		0	0	4 014 994	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, les établissements publics administratifs honoris les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à le communisme membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-56 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes ainsi qu'à des restes à rétablir et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A 1.1
---	-------------

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	835 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	24 138 982	0	0	24 138 982
	Dépenses de l'exercice	15 534 922	0	0	15 534 922
21	Immobilisations corporelles	15 534 922	0	0	15 534 922
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	8 604 060	0	0	8 604 060
	RECETTES (2)	25 872 670	0	0	25 872 670
	Recettes de l'exercice	25 872 670	0	0	25 872 670
001	Solde d'exé reporté	872 670	0	0	872 670
13	Subventions d'investissement	25 000 000	0	0	25 000 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (2)	1 733 688	0	0	1 733 688

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	0	24 138 982	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	15 534 922	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	15 534 922	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	8 604 060	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	25 872 670	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	25 872 670	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	0	872 670	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	25 000 000	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	1 733 688	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A I.2

*FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement*

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 28 mai 2013																																				
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p><b>Catégories de biens amortis :</b></p> <p><b>1) Immobilisations incorporelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'études non suivis de réalisation sont obligatoirement amortis sur une durée maximum de cinq (5) ans ;</li> <li>- les frais de recherche et de développement sont amortis sur une durée maximum de cinq (5) ans en cas de réussite et immédiatement, pour leur totalité, en cas d'échec ;</li> <li>- les brevets les licences sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée du privilège effective de leur utilisation si elle est brève ;</li> <li>- les logiciels sont amortis sur une durée de trois (3) ans.</li> </ul> <p><b>2) Immobilisations corporelles :</b></p> <p>Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont fixées comme suit :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Immobilisations corporelles</th> <th style="text-align: center;">Durées d'amortissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Véhicule</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Camion, véhicule industriel</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Mobilier</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Matériel de bureau électrique ou électronique</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: center;">3</td></tr> <tr><td>Matériel classique</td><td style="text-align: center;">4</td></tr> <tr><td>Matériel de défense incendie et de protection civile</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Coffre-fort</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>Appareil de levage</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>Equipement de garage et atelier</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Equipement de cuisine</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Equipement sportif</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Installation et appareil de climatisation</td><td style="text-align: center;">5</td></tr> <tr><td>Installations hydrauliques</td><td style="text-align: center;">15</td></tr> <tr><td>Installations d'assainissement</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Installations électriques</td><td style="text-align: center;">10</td></tr> <tr><td>Installations de voirie</td><td style="text-align: center;">15</td></tr> </tbody> </table> <p>Les immobilisations en deça du seuil unitaire fixé à soixante mille (60.000) francs pacifique sont amorties sur un (1) an.</p> <p>Les subventions d'équipement versées sont amorties sur quinze (15) ans, lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations.</p> <p>Les subventions d'équipement versées sont amorties sur cinq (5) ans, lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études.</p>	Immobilisations corporelles	Durées d'amortissement	Véhicule	5	Camion, véhicule industriel	7	Mobilier	7	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	Matériel informatique	3	Matériel classique	4	Matériel de défense incendie et de protection civile	7	Coffre-fort	20	Appareil de levage	20	Equipement de garage et atelier	10	Equipement de cuisine	10	Equipement sportif	7	Installation et appareil de climatisation	5	Installations hydrauliques	15	Installations d'assainissement	10	Installations électriques	10	Installations de voirie	15	
Immobilisations corporelles	Durées d'amortissement																																					
Véhicule	5																																					
Camion, véhicule industriel	7																																					
Mobilier	7																																					
Matériel de bureau électrique ou électronique	5																																					
Matériel informatique	3																																					
Matériel classique	4																																					
Matériel de défense incendie et de protection civile	7																																					
Coffre-fort	20																																					
Appareil de levage	20																																					
Equipement de garage et atelier	10																																					
Equipement de cuisine	10																																					
Equipement sportif	7																																					
Installation et appareil de climatisation	5																																					
Installations hydrauliques	15																																					
Installations d'assainissement	10																																					
Installations électriques	10																																					
Installations de voirie	15																																					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0</b>					
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux						0
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	25 566 170		0	25 566 170	0	25 566 170
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	25 566 170	21/10/2016		25 566 170	0	25 566 170
- des comptes financiers...						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES</b>	<b>25 566 170</b>		<b>0</b>	<b>25 566 170</b>	<b>0</b>	<b>25 566 170</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		0 I	0
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		0	0
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0	0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	0	0	0	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>IV</b> <b>A6.2</b>
---	--------------------------

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>	0	0
	Ressources propres externes de l'année (a)	0	0
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	0	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponible</b>	0	0	872 670	0	872 670

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	0
Ressources propres disponibles IV	872 670
Solde V = IV - II(3)	872 670

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortisseme nt	
Acquisitions à titre onéreux		0	0		
Acquisitions à titre gratuit		0	0		
Mise à disposition		0	0		
Affectation		0	0		
Mises en concession ou affermage		0	0		
Divers		0	0		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values	
Acquisitions à titre onéreux								
Acquisitions à titre gratuit								
Mise à disposition								
Affectation								
Mises en concession ou affermage								
Divers								
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Produit des cessions</b>	<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT  
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			32 822 822
Syndicat Mixte Ouvert pour la gestion, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets en Polynésie française (S.M.O.) (2/2)	Novembre 2012	Contribution annuelle	32 822 822

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C3.5</b>
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	

**C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	837 081 687	352 313 621	68 715 882	416 052 184
RECETTES	837 081 687	200 362 291	70 107 123	566 612 273
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 421 709 816	1 748 603 752	28 561 350	644 544 714
RECETTES	2 421 709 816	1 588 672 997	0	833 036 819

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES**

**2.1 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	79 337 680	28 945 573	19 435 463	30 956 644
RECETTES	79 337 680	125 757 174	9 585 426	-56 004 920
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	71 815 000	59 148 854	8 240	12 657 906
RECETTES	71 815 000	59 371 311	0	12 443 689

**2.2 – BUDGET ANNEXE DES DECHETS**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	26 100 000	15 534 922	8 604 060	1 961 018
RECETTES	26 100 000	25 000 000	0	1 100 000
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	326 000 000	307 190 047	5 201	18 804 752
RECETTES	326 000 000	298 387 607	0	27 612 393

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	942 519 367	396 794 116	96 755 405	448 969 846
RECETTES	942 519 367	351 119 465	79 692 549	511 707 353
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 819 524 816	2 114 942 653	28 574 791	676 007 372
RECETTES	2 819 524 816	1 946 431 915	0	873 092 901
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	3 762 044 183	2 511 736 769	125 330 196	1 124 977 218
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	3 762 044 183	2 297 551 380	79 692 549	1 384 800 254

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe des Déchets)  
D2 – ARRETE - SIGNATURES**

	Nombre de membres en exercice <b>33</b> Nombre de membres présents <b>17</b> Nombre de suffrages exprimés <b>30</b>
	<b>VOTES :</b> Pour <b>30</b> Contre <b>00</b> Abstentions <b>00</b>
	Date de convocation : <b>24/03/2017</b>
Présenté par le Maire, A Pirae, le 30/03/2017 Le 30/03/2017 Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirae, le 30/03/2017	
	

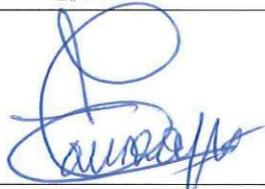
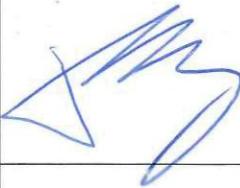
**Les membres de l'assemblée délibérante (2)**

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire		
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

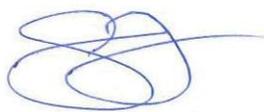
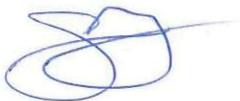
Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe des Déchets)  
D2 – ARRETE - SIGNATURES

4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint	
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint	
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint	
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint	
9	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint	
10	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint	
11	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal	
12	Mme Miriama MACE	Conseillère Municipale	
13	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

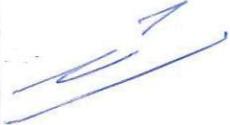
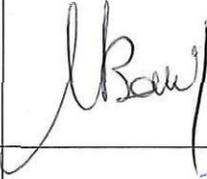
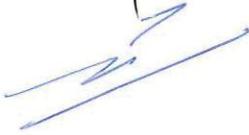
**Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe des Déchets)**  
**D2 – ARRETE - SIGNATURES**

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal		
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal		
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	Procuration à Thilda HAREHOE	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe des Déchets)  
D2 – ARRETE - SIGNATURES

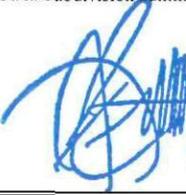
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale		
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale		
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	 Procuration à Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal		
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		



IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**Compte Administratif, Exercice 2016 (Budget Annexe des Déchets)**  
**D2 – ARRETE - SIGNATURES**

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ... **03 AVR. 2017**  
et de la publication le .../.../... **05 AVR. 2017**




\* Fait à PIRAE, le .../.../... **05 AVR. 2017**

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;  
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

